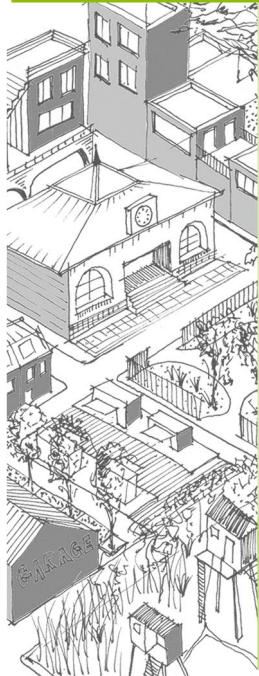




CIT'IN

3^{EME} UNIVERSITE EPHEMERE

LES COOPERATIONS ECONOMIQUES TERRITORIALES A L'EPREUVE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE & SOLIDAIRE



LIVRET

DU PARTICIPANT



5 et 6 novembre 2019

Atelier Canopé 60 - 22 avenue Victor Hugo à Beauvais



Programme de recherche
Expérimentations démocratiques pour la transition écologique



CIT'IN

**LES COOPERATIONS ECONOMIQUES
TERRITORIALES A L'EPREUVE DE LA
TRANSITION ECOLOGIQUE & SOLIDAIRE**

L'OBJECTIF

LE SUJET

LE PROGRAMME

LES DYNAMIQUES ANALYSEES

LES ELEMENTS D'ANALYSE

**PRESENTATION D'EMERGENCE
BEAUVAISIS**

LES NOTIONS

CIT'IN, QU'EST CE QUE C'EST ?





L'OBJECTIF

Dans le cadre de cette université éphémère, l'objectif est avant tout de croiser les regards, les réflexions, les pratiques et les recherches scientifiques, afin **d'apporter des réponses aux questions que vous vous posez** sur les coopérations économiques territoriales en lien avec la transition écologique et solidaire. Nous allons ainsi :

DECOUVRIR (ou peut-être redécouvrir) des pratiques de coopération et des pratiques/dynamiques liées à la transition écologique et solidaire ;

ENQUETER sur les rouages de ces coopérations, sur les facteurs déclencheurs et facilitateurs, sur les difficultés et limites rencontrées, sur les solutions apportées ;

DISCUTER des travaux de recherche permettant de mieux appréhender le sujet qui nous occupe ;

PRODUIRE des savoirs actionnables lors d'un temps de co-développement autour d'Émergence Beauvaisis, tout en bénéficiant en retour de la réflexion collective.

Nous allons en fin de compte découvrir d'autres acteurs pour mieux **NOUS INTERROGER** nous-mêmes.



La transition écologique et solidaire est un terme de plus en plus utilisé pour désigner la prise en compte des enjeux environnementaux, généralement sous le prisme de la consommation. Cette interprétation réductrice – dont le développement durable a aussi été l'objet avant elle – occulte d'autres enjeux (sociaux, démocratiques...) consubstantiels, mais également d'autres pans de l'activité humaine tels que la production ou encore le travail.

Cette « insistance sur le faire » caractérise d'ailleurs les initiatives citoyennes « alternatives » se revendiquant initialement de la « transition » (Cottin-Marx, Flipo, Lagneau, 2013). Celle-ci s'est ensuite institutionnalisée à partir de 2010, sous un prisme « environnementaliste » selon Semal (2017). Cette orientation véhicule une vision de la transition comme facteur de « croissance verte », loin de l'idée contrastée de limites à la croissance qui sous-tend les premières initiatives (Semal, 2017).

Nous proposons ici d'appréhender la transition écologique et solidaire selon une approche élargie des enjeux auxquels les sociétés contemporaines sont confrontées, et d'interroger les formes variées qu'elle peut prendre dans les territoires, plus particulièrement sous l'angle des manières de faire.

Par ailleurs, comme l'affirme Jonet (2012) « la transition n'est et ne sera jamais l'affaire d'un seul type d'acteur. L'ampleur et la complexité de la tâche invitent à miser sur l'action conjointe et si possible coordonnée d'un ensemble de forces économiques, citoyennes, politiques ». Dans cette perspective, la coopération à différentes échelles – interpersonnelle, inter-organisationnelle, interterritoriale – apparaît comme une pratique incontournable permettant notamment de :

- poser les enjeux tels qu'ils se déclinent localement selon les trajectoires territoriales,
- croiser les expertises, intérêts et aspirations,
- apporter des réponses concrètes et parfois structurelles.

Cependant, il apparaît souvent que **les dynamiques de coopération territoriale se fondent sur des objectifs de développement économique**, intégrant une logique environnementale dans les « produits de sortie », **ce qui laisse à la transition écologique et solidaire une place secondaire** et concourt par là-même aux constats soulevés précédemment.

Ces éléments soulèvent ainsi de nombreuses questions, telles que :

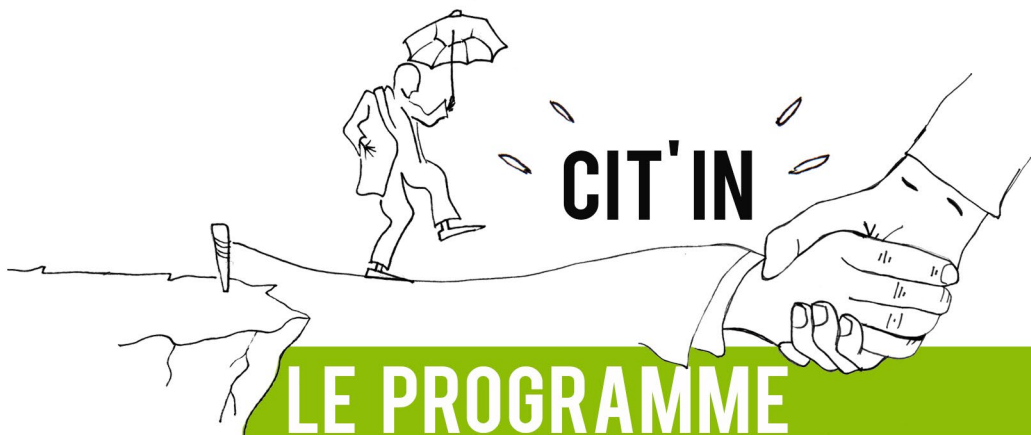
Que recouvre la transition écologique et solidaire dans les coopérations ? En quoi la transition écologique et solidaire peut-elle être un facteur de coopération sur les territoires ? Quelles sont les modalités de coopération favorables à la transition écologique et solidaire ? ...



Cottin-Marx, S., Flipo, F., Lagneau A. (2013), « La transition, une utopie concrète », *Mouvements*, n° 75, p. 7-12.

Jonet, C. (2012), « L'économie sociale. Levier de la transition écologique et économique », *Barricade*, en ligne : www.barricade.be

Semal, L. (2017), « Une mosaïque de transitions en catastrophe. Réflexions sur les marges de manœuvre décroissantes de la transition écologique », *La Pensée écologique*, vol. 1, n°1.



Nous vous attendons les mardi 5 novembre de 9h à 20h30 et mercredi 6 novembre de 9h à 12h30, à l'Atelier Canopé 60 à Beauvais pour participer à cette université éphémère.

MARDI 5 NOVEMBRE



- **9h30** : ACCUEIL CAFÉ

- **10h00** : PRÉSENTATION DE CIT'IN, éclairages introductifs et programme des 2 jours

- **10h30** : DÉCOUVERTE

Partons à la découverte de diverses coopérations qui existent en Hauts-de-France et qui s'inscrivent dans des démarches de transition écologique et solidaire. Évoluons librement pour échanger avec les acteurs dans l'objectif de mieux comprendre leurs dynamiques de coopération et d'innovation.

Avec :

L'Ecopôle alimentaire # système alimentaire local bio et solidaire
Emergence Beauvaisis # économie de proximité, solidaire et écologique

L'Hermitage # tiers lieu d'innovations rurales et citoyennes

InitiativesETcité # accompagnement en développement local durable

La Machinerie # tiers lieu d'innovations numériques et sociales

La Maison d'économie solidaire # services à la personne et éco-activités

La Maison de Ther # espace multiservices citoyen et solidaire

- 12h45 : PAUSE DÉJEUNER



- 14h30 : ENQUÊTE

En sous-groupes, questionnons les dynamiques de coopération pour identifier comment et pourquoi elles agissent dans le champ de la transition écologique et solidaire.

Groupe 1 : **Qualité de vie et transition écologique et solidaire**
avec L'Ecopôle alimentaire et La Maison de Ther

Groupe 2 : **Développement territorial et transition écologique et solidaire**

avec InitiativesETcité et La Maison d'économie solidaire

Groupe 3 : **Tiers lieux et transition écologique et solidaire**
avec L'Hermitage et La Machinerie

-17h : SYNTHÈSE des groupes et rapports d'étonnement !

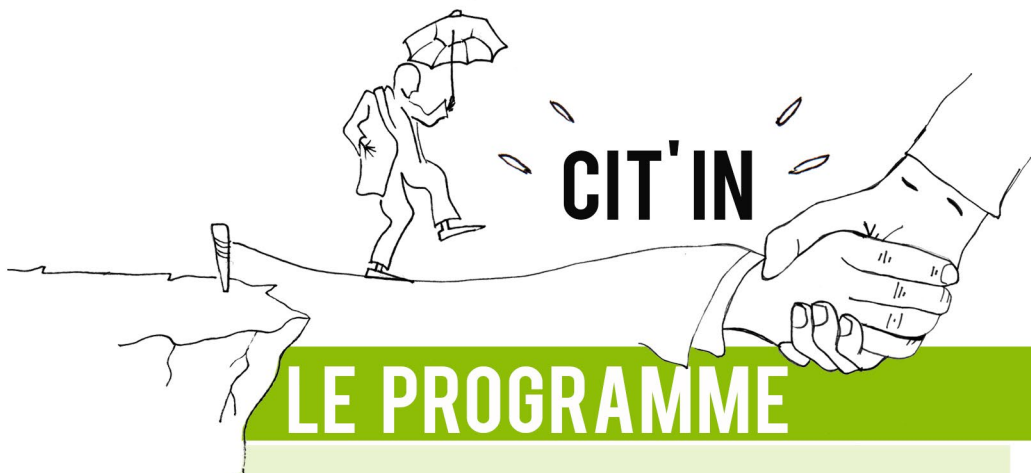
-17h30 : UNE PAUSE S'IMPOSE



-18h30 : DISCUSSION autour d'un **apéro-recherche**

Au cours de ce temps convivial, mettons en débat les derniers travaux de l'Institut Godin (ni présentés ni publiés = en exclusivité !) sur les dynamiques de coopération territoriale ainsi que la place et le rôle de la recherche dans celles-ci

-20h30 : FIN de la première journée



MERcredi 6 NOVEMBRE

-9h : AUTOUR D'UN CAFÉ

-9h30 : PRODUIRE



Dans le cadre **d'ateliers de co-développement**, contribuons et apportons notre expérience et notre analyse pour booster la démarche collaborative Emergence Beauvaisis, autour de **3 grandes observations** :

1. Aujourd'hui Emergence Beauvaisis s'appuie principalement sur des acteurs de l'ESS. Comment élargir le cercle des acteurs susceptibles de construire des projets en coopération (entreprises, collectivités, etc.) ?

Cela peut-il générer des tensions ? Comment dépasser les phénomènes de concurrence, divergences de point de vue, etc. ?

2. Aujourd'hui Emergence Beauvaisis est principalement centré sur du développement économique, avec intégration de la logique environnementale. Comment faire de la transition écologique et solidaire le moteur des activités développées et pratiques mises en place ?

3. Aujourd'hui Émergence Beauvaisis s'appuie sur la participation d'acteurs porteurs de dynamiques elles-mêmes collectives et territoriales. Comment concilier les différents niveaux de coopération ? Comment accroître l'intérêt des coopérations pour les acteurs ? Comment accroître leur implication ?

-11h : SYNTHÈSE DES ATELIERS et apprentissages collectifs

-12h : CONCLUSION de l'université éphémère

-12h30 : Possibilité de **POURUIVRE LES ÉCHANGES** autour d'un repas dans l'coin (à la charge des participants)

Repartons avec des réflexions (sûrement) et des idées (on l'espère) dans nos bagages pour alimenter nos projets et nos dynamiques sur nos territoires !



LES DYNAMIQUES ANALYSEES

L'ECOPOLE ALIMENTAIRE

L'Ecopôle alimentaire

système alimentaire local bio et solidaire

site web : <https://horizontalimentaire.fr/ecopole>

contact : Lilian Gougeon (coordinateur de projets) lgougeon@terre-dopale.fr

adresses : 800 rue du pont d'Oye - 62126 Vieille-Eglise / 4 rue vasco de Gama - 62750 Loos-en-Gohelle

Émergence Beauvaisis

#Économie de proximité#

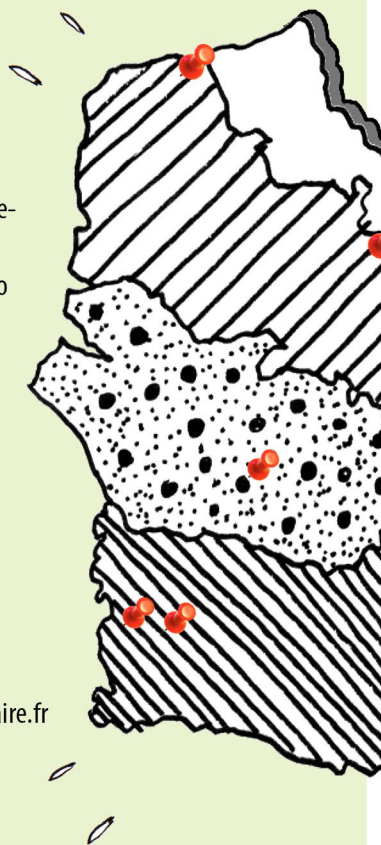
Emergence Beauvaisis

économie de proximité, solidaire et écologique

site web : <https://www.emergencebeauvaisis.org/>

contact : Gilles Daugeron (chef de projet) g.daugeron@eco-solidaire.fr

adresse : Beauvais



MAISON D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

les synergies solidaires en Pays de Bray

La Maison d'économie solidaire # services à la personne et éco-activités

site web : <https://www.eco-solidaire.fr/>

contact : Gilles Daugeron (chef de projet développement) g.daugeron@eco-solidaire.fr

adresse : 4 rue de la prairie, ZA du grand pré - 60650 La Chapelle aux Pots

iNiTiATiVES et CiTÉ

LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE

InitiativesETcité # accompagnement en développement local durable

site web : <https://initiativesetcite.com/>

contact : Zoé Brevière (coordinatrice) zbreviere@initiativesetcite.com

adresse : 75 rue léon gambetta - 59800 Lille



LA MACHINERIE

La Machinerie # tiers lieu d'innovations numériques et sociales

site web : <https://lamachinerie.org/>

contact : Marie Fauvarque (coordinatrice) marie@lamachinerie.org

adresse : 1 bis rue de la Vallée - 80000 Amiens



L'HERMITAGE

L'Hermitage # tiers lieu d'innovations rurales et citoyennes

site web : <https://www.hermitagelelab.com/>

contact : Mathieu Karinthe mathieu@hermitagelelab.com

adresse : 17 rue de l'Hermitage - 60350 Autrèches

LA MAISON DE THER

La Maison de Ther # espace multiservices citoyen et solidaire

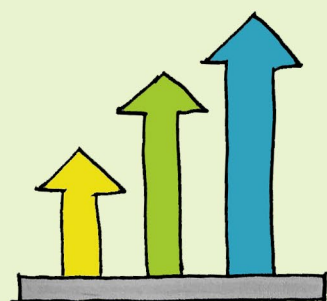
site web : <http://www.maisondether.org/>

contact : Solène Grivet (coordinatrice) solene.grivet@maisondether.org

adresse : 13 rue arago - 60 000 Beauvais

LES ELEMENTS D'ANALYSE

Où se situe le collectif à l'origine ?
Quelle est sa trajectoire dans le temps ?



renforcement d'activités
existantes



dynamique A



nom de la dynamique & emplacement à son émergence



trajectoire de la dynamique



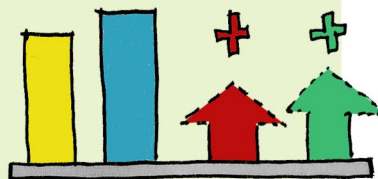
hétérogène



homogène



néité du collectif



développement d'activités
nouvelles



té du collectif

Comment le collectif initial a-t-il été chercher d'autres acteurs ?

Comment le collectif a -t-il développé de nouvelles activités ?

Où se situe la transition écologique et solidaire dans la dynamique ?

Autre

Dans le moteur / la finalité

Dans le pro



Processus

Dans la production de
biens / services

Autre

- Dynamique A :
- Création d'un point relais
- paniers bios



Quels autres éléments d'analyse vous paraissent importants ?

Émergence Beauvaisis

#Économie de proximité#

PRESENTATION DU PTCE

La démarche de Pôle Territorial de Coopération Economique Emergence Beauvaisis est née de la volonté de plusieurs acteurs du Beauvaisis de mettre à profit leur expérience de la coopération et de l'ouvrir à d'autres partenaires (entreprises, collectivités publiques, acteurs de l'économie solidaire, organismes de recherche et de formation...), pour intensifier leur participation au développement de l'activité économique et de l'emploi sur l'agglomération du Beauvaisis.

Des entrepreneurs, responsables associatifs et habitants du territoire (La Maison de Ther, SIME, La Ligue de l'Enseignement, La Maison d'Economie Solidaire, Itinér'Air, Synergie Activ'...), collaborent ainsi avec des entreprises, des collectivités publiques (Conseil Département de l'Oise, Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Conseil Régional des Hauts de France...), des organismes de recherche et de formation (Uni-LaSalle, Institut Jean-Baptiste Godin...) des chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat...), pour repérer des besoins, concevoir des projets, expérimenter de nouvelles activités, lever les freins... dans la perspective de créer de l'activité économique de proximité.

La démarche Emergence Beauvaisis a été lancée en 2017, pour la phase Emergence, et s'est poursuivie en 2018-2019, pour la phase Développement

. Une concertation initiale a permis d'identifier 5 axes de travail sur lesquels les acteurs du PTCE pouvaient s'investir :

- Les services de proximité,
- L'économie circulaire des déchets,
- Les circuits-courts alimentaires,
- La mobilité durable et solidaire,
- L'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

D'autres thématiques ont progressivement été abordées et/ou restent à explorer : le tourisme de proximité, la finance solidaire, l'éco-construction . . .

Plusieurs projets ont déjà vu le jour :

- le Garage Solidaire du Beauvaisis, porté par l'association Synergie Activ',
- la Teen Coop, Coopérative Jeunesse de Services, portée par la Ligue de l'Enseignement, avec l'appui de SMART/Grands Ensemble.

et d'autres sont à l'étude ou en phase d'accompagnement :

- la Conciergerie Territoriale et Solidaire, portée par l'association SIME,
- Un magasin de producteurs locaux, porté par l'association Les Producteurs du Bout du Bray avec la SCIC Le Producteur Local.

Le déploiement de la démarche « Emergence Beauvaisis » pourra être facilitée, à l'avenir, par la possibilité d'investir un lieu, un espace collectif dédié à l'expérimentation et aux nouvelles initiatives.



Emergence Beauvaisis — Maison d'Economie Solidaire :
gdaugeron@eco-solidaire.fr — 03 44 80 25 25



CIT'IN

3^{EME} UNIVERSITE EPHEMERE

LES COOPERATIONS ECONOMIQUES TERRITORIALES A L'EPREUVE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE & SOLIDAIRE



NOTIONS



5 et 6 novembre 2019

Atelier Canopé 60 - 22 avenue Victor Hugo à Beauvais



Programme de recherche
Expérimentations démocratiques pour la transition écologique



CIT'IN

LES COOPERATIONS ECONOMIQUES TERRITORIALES A L'EPREUVE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE & SOLIDAIRE

LA TRANSITION ECOLOGIQUE

LES COOPERATIONS TERRITORIALES

L'INNOVATION SOCIALE

TRAVAIL AUTONOME - TRAVAIL INDEPENDANT



Programme de recherche expérimentale financé par le Service Régional de l'Environnement



1. TRANSITION ECOLOGIQUE

La « transition écologique » est un concept défini par l'enseignant anglais Rob Hopkins (Hopkins, 2010)[1] comme un ensemble de principes et de pratiques issu des expérimentations citoyennes relatives à la lutte contre le réchauffement climatique et à la recherche d'une autonomie vis-à-vis du pétrole.

Popularisé par les écologistes, le terme de « transition » est aujourd'hui omniprésent dans le discours politique et institutionnel mais ne fait pas l'objet d'une définition académique partagée. La notion de transition écologique s'institutionnalise ainsi en France comme une des réponses aux ambiguïtés et aux dévoiements (greenwashing) de la notion de développement durable. Ainsi la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) définie par l'Etat français en 2003, devient en 2015, la Stratégie Nationale de Transition Ecologique vers un Développement Durable[2] (SNTEDD) porté par un Conseil national de la transition écologique (CNTE) créé en 2013.

Cependant, bien que le terme de « transition » – qui provient du terme latin *transire* –, signifie « aller au-delà » et désigne donc un phénomène dynamique, la transition ne caractérise pas, en elle-même, la nature du point d'arrivée recherché. Transition vers quoi et par rapport à quoi ?

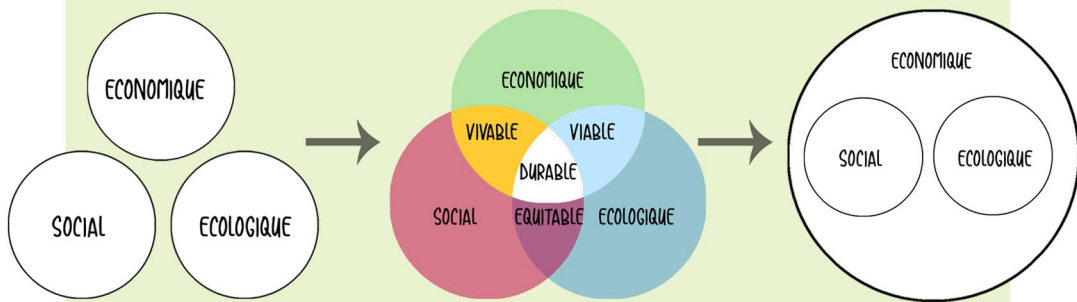
Au niveau du sens, la « transition » peut également représenter un processus linéaire et progressif, comme au contraire intégrer un certain nombre de transformations radicales.

Ségolène Royal trouvant le terme de transition « anxiogène » en période de crise, a pris soin, en tant que ministre de l'Ecologie, de l'encadrer dans l'intitulé de la loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte votée en 2015. Tandis que pour beaucoup de militants écologistes et altermondialistes, ce terme manquerait plutôt d'ambition et ne traduirait pas l'ampleur des transformations nécessaires et encore moins les processus d'effondrement déjà en cours (Hache, 2018).

« Contrairement à certains raccourcis du débat public ou du discours politique, la transition écologique n'est pas réductible à la "transition énergétique". Elle renvoie à une redéfinition en profondeur des modes de vie et de relations entre les êtres et la nature, des systèmes de pensée et d'action, et de la relation au temps. Elle propose une transformation globale du modèle de développement actuel. »[3]

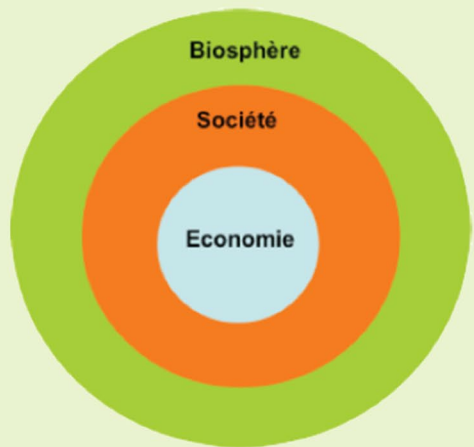
Finalement, la notion de transition écologique reste étroitement liée aux différentes approches du développement durable sans vraiment en lever les ambiguïtés.

L'approche qui a dominé ces trente dernières années repose sur une représentation du monde comme composé de trois sphères séparées et potentiellement antinomiques (l'économique, le social et l'écologique) que le développement durable vient réconcilier en trouvant des compromis (trade-off). Cette représentation finit cependant par réduire le développement durable à la recherche de compromis permettant de prendre en compte le social et l'écologique à l'intérieur de la sphère économique qui reste dominante. C'est ce que traduit le glissement sémantique du vocable de développement durable à celui de croissance verte au cours des années 2010 par exemple.



Source : Pellenc, 2014

A l'autre extrémité, on trouve une représentation du monde où l'économie est encadrée dans le social lui-même encadré dans la biosphère. Le développement durable est alors un projet politique visant à faire reconnaître cette représentation du monde et à transformer les comportements, institutions et modes de régulation pour que l'économie reprenne sa « juste » place au service des autres dimensions qui la dépassent.



Source : Pelenc, 2014, p. 16

Si le développement durable reste un récit plutôt qu'une notion (Theys, 2014), l'ONU en a fait, depuis 1992, le mode de développement à promouvoir dans le cadre de ses missions. Le « Programme de développement durable à l'horizon 2030 » de l'ONU, appelé aussi « Agenda 2030 », caractérise ce mode de développement au travers de ses 17 objectifs de développement durable (ODD). Ce programme construit dans un cadre planétaire concerne non seulement tous les états mais également tous les niveaux infranationaux[4].

Mettre en œuvre ces ODD dans les initiatives et structures de l'ESS nécessite en premier lieu de ne plus considérer qu'elles sont « vertueuses par nature » concernant les enjeux du DD. Il ne s'agit ainsi pas uniquement d'avoir des activités qui adressent un ou plusieurs de ces Objectifs mais bien de questionner l'ensemble des manières de faire au regard de l'ensemble des ODD.



[1] Ce concept est exposé dans son ouvrage *The Transition Handbook : From Oil Dependency to Local Resilience*, publié en 2008, et traduit en français en 2010 sous le titre *Manuel de transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale*.

[2]<https://www.ecologie-solidaire.gouv.fr/strategie-nationale-transition-ecologique-vers-developpement-durable-2015-2020>

[3] Lucile Schmid, membre du conseil politique d'Europe Écologie Les Verts - huffingtonpost.fr - 21/11/2013

[4] <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

Références bibliographiques

- Hache, E. (2018). « Effondrement, adaptation ou prospérité à l'heure du changement climatique ». *Revue internationale et stratégique*.
- Pelenc, J. (2014), *Développement humain responsable et aménagement du territoire. Réflexions à partir de deux réserves de biosphère périurbaines en France et au Chili*, thèse de doctorat Environnement et Société, Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III.
- Theys, J. (2014), « Le développement durable face à sa crise : un concept menacé, sous-exploité ou dépassé ? », *Développement durable et territoires*, vol. 5, n°1/ février 2014, mis en ligne le 04 février 2014, consulté le 30 septembre 2016.



2.COOPERATIONS TERRITORIALES

Le terme coopération provient de « Cum operari, coopérer, c'est donc travailler à plusieurs, œuvrer ensemble dans un même but ». De façon historique, la coopération est associée au mouvement coopératif du XIXème siècle (Adam, 2012). Selon Axelrod (1984) La coopération est rendue possible par deux conditions : « que celle-ci soit basée sur la réciprocité et que l'ombre de l'avenir soit suffisamment important pour que cette réciprocité soit stable » (p. 173).

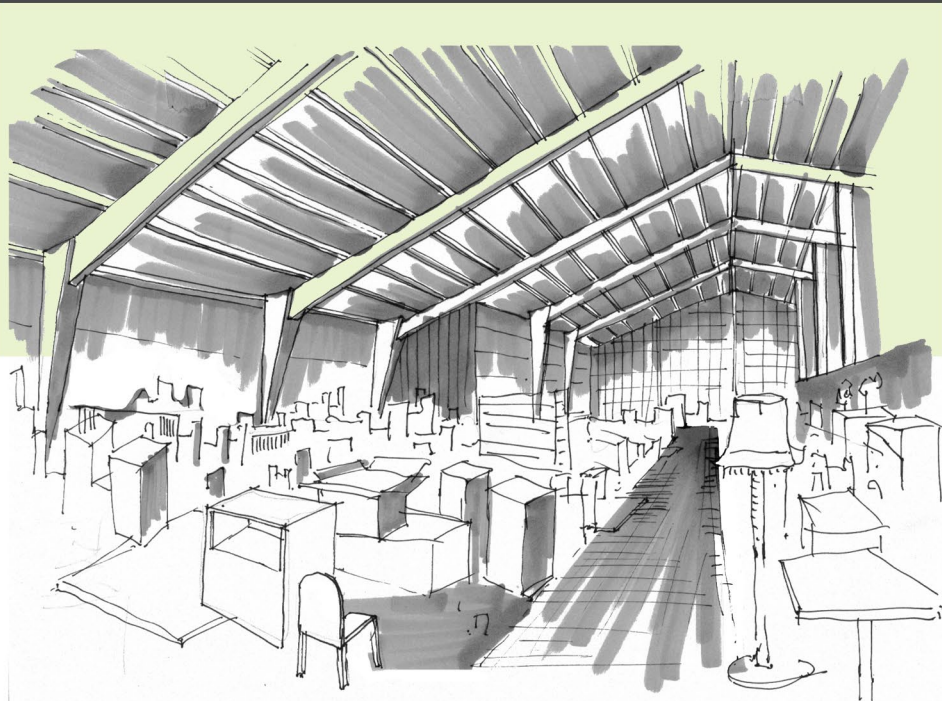
Le terme territoire vient du latin, territorium, qui dérive de terra, « terre », une « étendue de pays qui ressort à une autorité ou à une juridiction quelconque » ou « une étendue sur laquelle vit un groupe humain ». Le territoire « prend sens » pour les parties prenantes lorsque celles-ci se sentent engagées, s'expriment et se mobilisent pour son développement : « le territoire constitue avant tout un espace mental, conceptualisé et chargé de sens, lié à certaines valeurs » (Batazzi, Laudati, 2016). Le territoire est alors considéré comme « ressource » (Asselineau, Cromarias, 2010).

Les coopérations territoriales renvoient à des démarches multi-acteurs, c'est-à-dire portées par plusieurs acteurs, visant à apporter des solutions inédites à des problématiques locales d'intérêt collectif. Elles s'apparentent à des formes d'entrepreneuriat collectif ou encore de territoire (Territoires Conseils, 2017).

Dans le cadre de cette UE, les coopérations territoriales incluent plus particulièrement les Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE), les tiers-lieux, ainsi que les projets d'innovation sociale qui peuvent émerger dans le cadre de ces dynamiques.

« Les pôles territoriaux de coopération économique sont constitués par le regroupement sur un même territoire d'entreprises de l'économie sociale et solidaire [...] qui s'associent à des entreprises, en lien avec des collectivités territoriales et leurs groupements, des centres de recherche, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de formation ou toute autre personne physique ou morale pour mettre en œuvre une stratégie commune et continue de mutualisation, de coopération ou de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants, socialement ou technologiquement, et porteurs d'un développement local durable. »

Art. 9 de la loi relative à l'Économie sociale et solidaire du 31 juillet 2014



« Le tiers lieu est un espace modulaire polymorphe offrant un lieu physique et/ou symbolique à une communauté d'utilisateurs. Il est polymorphe car il peut prendre des formes variées en fonction des besoins d'un territoire et des communautés d'utilisateurs. En ce sens, il n'existe donc pas de tiers lieu type. Il est par ailleurs modulaire car à l'image d'un camembert de Trivial Pursuit, il peut être composé d'un ensemble de modules dont chacun dispose d'un référentiel clair (comme par exemple les fablabs, les hackerspaces, les espaces de coworking, les medialabs, ...). Ni privés, ni publics, ils composent une solution hybride entre espace personnel et espace ouvert, domicile et travail, convivialité et concentration. Les tiers lieux réunissent un certain nombre de conditions permettant les rencontres informelles et favorisant la créativité issue des interactions sociales, notamment à travers l'ouverture, la flexibilité, la viabilité, la convivialité et l'accessibilité. (...) Plus qu'une simple caractéristique spatiale, les tiers lieux sont donc en grande partie le produit des relations humaines, des interactions créatives et des modes d'organisation sociale et professionnelle dominant les sociétés contemporaines. Chaque « tiers lieu » a sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement, mais tous favorisent la créativité, l'initiative et le partage. »

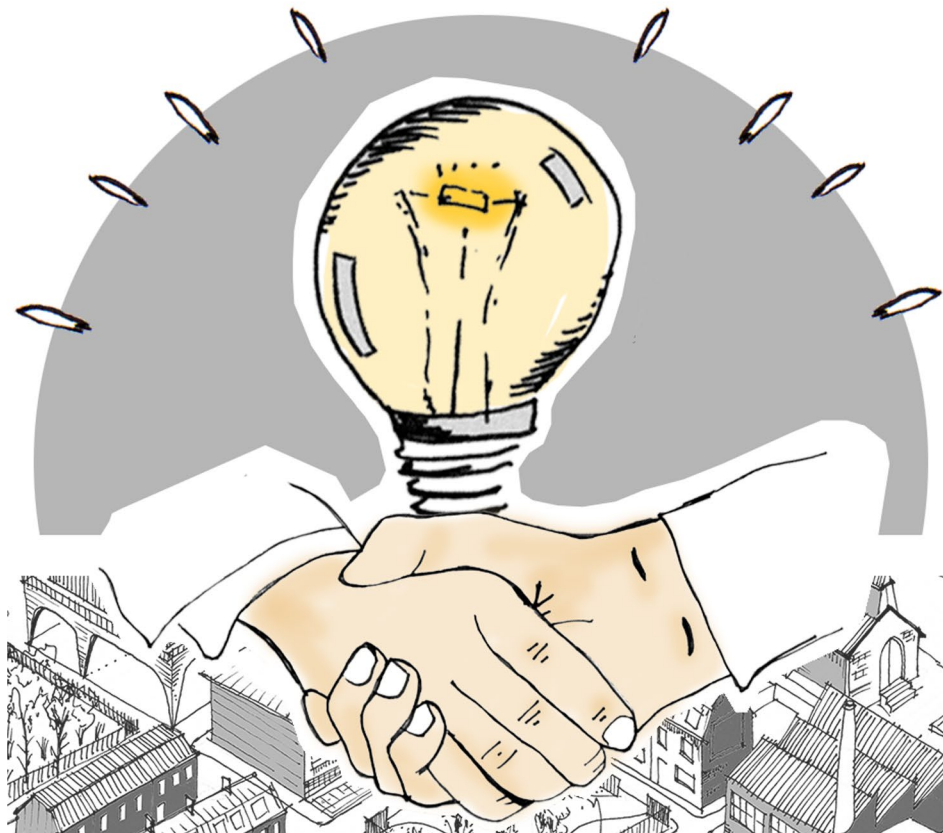
Rapport de la Mission coworking : « Faire ensemble pour mieux vivre ensemble »,
septembre 2018

Les coopérations territoriales favorise un écosystème territorial propice à l'émergence d'innovations sociales. Il s'agit d'un écosystème local et coopératif, reposant sur un ensemble d'acteurs hétérogène, favorisant le développement du territoire à partir d'innovations sociales, sans exclure pour autant les innovations technologiques (Institut Godin, 2017 ; Lévesque, 2016).

Références bibliographiques

- Adam, M. (2012), « Les valeurs coopératives face à la crise abyssale de nos sociétés », *Projectics / Proyética / Projectique*, no 11 : 2, p.23-39.
- Asselineau, A., Cromarias, A. (2010). « La coopération de proximité au service de l'innovation. Le cas du naturopôle », *AIMS*.
- Axelrod, R. M. (1984), *The evolution of cooperation*, New York : Basic Books.
- Batazzi, C., Laudati, P. (2016), « Engagement entrepreneurial et territoires », *Communication et organisation*, (50), p. 5-18.
- Besançon, E., Celle, S., Chochoy, N., Fontaine, G., Guyon, T., Martell, Y. (2017), « Les écosystèmes territoriaux d'innovation sociale en France. Les apports d'une approche institutionnaliste de l'innovation sociale appliquée aux Pôles Territoriaux de Coopération Économique », 5e Colloque international du CRISES, *Des émergences à la reconnaissance. Trajectoires d'innovation*, Montréal, 6 et 7 avril 2017.
- Lévesque, B. (2016), « Économie sociale et solidaire et entrepreneur social : vers quels nouveaux écosystèmes ? », *Revue Interventions économiques*, no 54.
Loi n° 2014-856 du 31 Juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire (ESS).
- Mission Coworking (2018), *Faire ensemble pour mieux vivre ensemble*, Rapport de mission, CGET.
- Territoires Conseils (2017), *Accompagner l'essor d'un entrepreneuriat de territoire*, Collection Enquêtes et Analyse, Groupe Caisse des Dépôts.





3.INNOVATION SOCIALE

L'approche socioterritoriale de l'innovation sociale, privilégiée dans de nombreux travaux de recherche francophones (au Québec, en France et en Belgique), dont ceux de l'Institut Godin (Besançon, Chochoy, 2019 ; Besançon, Chochoy, Guyon, 2013), « met plutôt l'accent sur la nature collective des processus et des produits de l'innovation sociale » (Bouchard, 2011, p. 6). Elle insiste également sur son ancrage territorial, ainsi que sur la transformation sociale dont elle est porteuse. Dans cette conception institutionnaliste, l'innovation sociale vise en effet à générer de « nouvelles pratiques, règles ou normes capables de transformer la société » (Richez-Battesti, Petrella, Vallade, 2012, p. 22). Dans cette perspective, l'aspiration sociale apparaît comme un élément clé de la transformation sociale.

Cette volonté de transformation concerne les rapports sociaux de production, de consommation, mais aussi de genre et de classe (Richez-Battesti, Petrella, Vallade, 2012) et s'incarne dans des pratiques en rupture avec les pratiques existantes ou habituelles dans un contexte donné (Chambon, David, Devevey, 1982 ; Cloutier, 2003). Cette rupture contextualisée apparaît essentielle pour appréhender la nouveauté de l'innovation sociale qui représente une solution hors normes reposant sur des pratiques qui peuvent être aussi bien nouvelles que passées dès lors qu'elles permettent de faire autrement que d'ordinaire. Aussi, « L'innovation sociale est immatérielle. Elle fait essentiellement référence à des "façons de faire", des actions, des pratiques. Elle s'oppose donc à la notion de produit. L'innovation sociale se fait novatrice parce qu'elle représente une solution hors normes dans le contexte donné » (Chambon, David, Devevey, 1982 ; Cloutier, 2003, p. 9).

L'approche socioterritoriale met également en exergue le processus collectif ascendant qui prend forme sur les territoires à partir de la participation d'acteurs multiples, créant ainsi les conditions d'« un système d'innovation localisé, au sens d'organisation des coopérations entre acteurs sur un territoire donné » (Richez-Battesti, Petrella, Vallade, 2012, p. 22). Contrairement à l'entrepreneuriat social qui insiste sur le leadership individuel, la solution est ici co-construite par un collectif d'acteurs, souvent de nature hétérogène et incluant les bénéficiaires, partageant une aspiration sociale et recherchant une action plus systémique sur un territoire donné qui fait sens pour eux. L'aspiration sociale est une vision idéale de l'avenir, d'un futur souhaitable ; elle met en mouvement un groupe d'acteurs qui peuvent alors se coordonner pour se rapprocher de cette aspiration qu'ils se sont construits de manière projective. Ce processus de coconstruction mêle à la fois idéation, imagination et créativité, et s'objective à travers le « projet » collectif. Dans cette conception de l'innovation sociale, les principes économiques sont fondamentalement pluriels. L'impulsion réciproitaire est première, elle permet d'activer des ressources redistributives et de générer des activités économiques marchandes.

Enfin, dans l'approche socioterritoriale, la diffusion de l'innovation sociale se produit à travers différentes modalités, telles que l'apprentissage ou l'essaimage par traduction (Besançon 2015). Celles-ci témoignent de processus complexes d'appropriation et de territorialisation (Fontan, 2008) qui nous amènent à appréhender la diffusion comme un processus de changement multiforme (Besançon 2015), endogène, car indissociable de sa dimension collective.

Les éléments caractéristiques de l'innovation sociale



Source : Institut Godin, 2019

Références bibliographiques

- Besançon, E. (2015), « La diffusion de l'innovation sociale, un processus de changement multiforme. Une illustration à partir d'une recyclerie », *Sociologies pratiques*, n°31, p. 31-40.
- Besançon, E., Chochoy, N. (2019), « Mesurer l'impact de l'innovation sociale : quelles perspectives en dehors de la théorie du changement ? », *RECMA*, n° 352, p. 42-57.
- Besançon, E., Chochoy, N., Guyon, T. (2013), *L'innovation sociale. Principes et fondements d'un concept*. Collection L'Esprit économique, Série Economie et Innovation, L'Harmattan.
- Bouchard, M.-J. (dir.) (2011), *L'économie sociale vecteur d'innovation : l'expérience du Québec*, Presses de l'Université du Québec.
- Chambon, J.-L., David, A., Devevey, J.-M. (1982), *Les innovations sociales*, Presses universitaires de France.
- Cloutier, J. (2003), « Qu'est-ce que l'innovation sociale ? », *CRISES, Collection Études théoriques*, n° ET0314, novembre.
- Fontan, J.-M. (2008), « Développement territorial et innovation sociale : l'apport polanyien », *Interventions Economiques*, n° 38.
- Richez-Battesti, N., Petrella, F., Vallade, D. (2012), « L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : quels enjeux et défis pour l'analyse ? », *Innovations*, vol. 2(38), p. 15-36.



4. TRAVAIL AUTONOME – TRAVAIL INDEPENDANT

Les transformations actuelles du travail et de l'emploi bousculent la société salariale, même si le taux de salarisation est stable à 88% en France. Il s'agit d'une atomisation du marché du travail, au sens où les personnes sont prises dans un mouvement de flexibilisation de l'emploi, d'individualisation du travail, et de fait de précarisation croissante.

De nouvelles formes de travail indépendant se développent. Le travail indépendant se traduit par une remise en cause des liens associés au salariat, notamment les subordinations formelles : les salarié.es vendent leur force de travail dans le cadre d'un contrat de travail, en échange d'un salaire, les produits du travail demeurent la propriété de la structure employeur. Le travail indépendant prend différentes formes et statuts, le point central est que le contrôle sur le travail n'est pas défini par un contrat de travail (et les droits sociaux qui y sont attachés) mais se trouve mis en œuvre par le client-donneur d'ordre (via un contrat commercial). Ce qui passe notamment par des intermédiaires, notamment plateformes, en particulier plateformes numériques, qui se présentent comme étant au service de la mise en contact (d'où les termes de plateformes collaboratives, ou de plateformes d'intermédiation) qui nie qu'elles assument de facto une fonction employeur (voir la figure du travail libre au sens de « sans contrat de travail », dans la logique d'Uber ou du digital worker).

Il y a donc un nombre grandissant d'indépendant.es de statuts variés (53 millions de freelancers aux Etats Unis, soit plus de 30% de la force de travail en 2010). L'amplification du phénomène vient d'une massification par le bas. Historiquement ces indépendant.es étaient des professions libérales (haut niveau de compétences, haut niveau de rémunération). La montée du travail indépendant en lien avec un processus de remise en cause du salariat comme institution centrale de la socialisation des personnes, vient de ce que cela touche des activités très nombreuses, de niveaux de qualification très variés. Ainsi alors que le taux de pauvreté est de 3 % parmi les salarié.es, il atteint de 12,4 % chez les indépendant.es.

Le travail indépendant est donc un enjeu lié à la modalité de la mise au travail. Et dans la dégradation de la société salariale se joue des enjeux de solidarité qui jouent à l'échelle de la nation, d'une forme de contrat social (induisant aussi la protection sociale). Toutefois la notion de travail indépendant se mixe avec celle de travail autonome. Cette dernière renvoie à une quête de liberté et à un refus de la subordination (termes qui, bien sûr se retrouvent aussi dans les caractéristiques du travail indépendant, ce qui peut brouiller les cartes).

On propose de distinguer deux figures, deux idéaux types : travail indépendant et travail autonome.

La figure du travail indépendant, renvoie à un des aspects de la gouvernamentalité néolibérale que décrit Michel Foucault. L'individu doit être un entrepreneur de lui-même, suivant un principe d'individualisation. La transformation de la mise au travail renvoie à une forme de primat de la raison humaine confondue avec la rationalité du sujet. La dynamique néolibérale nous affecte ainsi tous et toutes, elle vise à construire des sujets affranchis, anonymes, interchangeables (bref à fabriquer l'homo œconomicus que postule la théorie économique standard).

Par opposition, la figure du travailleur ou de la travailleuse indépendante renvoie à des sujets autonomes et liés, au sens d'interdépendants. On considère alors que le Sujet ne répond pas aux seules vertus de la raison. L'autonomie se comprend ainsi comme une recherche de liberté, d'émancipation. L'autonomie ainsi définie est un processus et non une fin. Soulignons qu'il y a un important enjeu d'intersubjectivité (de relation entre des sujets autonomes), car l'autonomie se crée dans le groupe.

Voici quelques questionnements qui animent des collectifs composés de travailleurs et travailleuses autonomes, c'est-à-dire des personnes en situation d'indépendance qui cherchent à ne pas vivre et subir seules un processus d'individualisation. La recomposition des collectifs est une manière de faire vivre des solidarités dans des situations post-salariales :

- Comment concilier autonomie dans le travail et dans son organisation, et construction collective d'une entreprise démocratique (en particulier dans le monde coopératif) ?
- Comment aborder les discontinuités de revenus et contribuer à la réflexion sur leur hybridation (revenu universel, meilleure adéquation du système national de protection sociale aux discontinuités...) ?
- Comment renforcer les collectifs coopératifs qui inventent une division du travail sans perte de sens, et portent des dispositifs d'émancipation ?
- Un point de questionnement qui nous semble essentiel est la tension entre la construction du travail « indépendant » au sens de travailleurs sans collectif, atomisés et la construction de la figure du travail « autonome », qui cherche à reconstruire du collectif au service de l'émancipation de chacun.e ? La construction collective est une source d'autonomie et non plus d'hétéronomie. Ces points, un peu complexes, permettent de construire de la réflexivité avec les personnes qui sont dans ces situations, ou qui les « accompagnent ».

Références bibliographiques

- Bodet, C., Grenier, N. (2013), « [Frontières entre travail indépendant et travail salarié. Les coopératives d'activité et d'emploi](#) », in Braconnier, P., Caire, G., *L'économie sociale et solidaire et le travail*, L'Harmattan.
- Bureau, A., Corsani, M.-C. (2014), « [Du désir d'autonomie à l'indépendance. Une perspective sociohistorique](#) », *Nouvelle Revue du Travail*, n°5.
- Commission Européenne (2010), *Bilan de l'Observatoire européen de l'emploi. Le travail indépendant en Europe*.
- European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions (2013), *Self employed or not self-employed. Working conditions of « economically dependent workers »*.
- OIT (2015), *Emploi et Questions Sociales dans le Monde. Des modalités d'emploi en pleine mutation*.
- Supiot, A. (2000), « Les nouveaux visages de la subordination », *Droit Social*, n° 2, p. 131-145.
- Voir aussi les travaux de I-WIRE Independent Workers and Industrial Relations in Europe. On recommande notamment leurs [nombreux et intéressants surveys par pays](#)



Cette Université éphémère (UE) est la troisième d'une série de trois organisées en novembre 2018, avril 2019 et novembre 2019 dans le cadre du **Programme Cit'in** intitulé « Expérimentations démocratiques pour la transition écologique ».

Les 12 projets de recherche réunis et financés par le programme Cit'in associent des mondes de la recherche académique et des organisations engagées dans les transitions (écologiques, sociales, solidaires) dans des pratiques de recherche-action, de co-recherche ou de recherche engagée.

<https://citin.hypotheses.org/>

Le collectif "Formes de travail et de coopération pour la transition écologique" qui organise cette UE regroupe trois configurations de liens acteurs-chercheurs :

- Pour la région parisienne :



- La Manufacture coopérative est une coopérative de recherche-action sur la transformation de collectifs de travail en organisations coopératives. Elle regroupe des membres de Coopaname, d'Oxalis, du Ladyss notamment.

<http://www.manufacture.coop/>

- Le laboratoire Dynamiques sociales et recomposition des espaces (LADYSS - CNRS) regroupe des chercheurs de 4 universités parisiennes.

<http://www.ladyss.com/>

- Pour le Beauvaisis :

- La Maison d'Économie Solidaire est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) pionnière qui se définit comme un développeur de territoire solidaire et durable et qui travaille aujourd'hui sur le projet de Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE) Emergence Beauvaisis. Elle est également à l'origine de la création de l'Institut Godin en 2007.

<http://www.eco-solidaire.fr>

- L'Institut Godin est un Centre de recherche-développement et de transfert en sciences humaines et sociales basé à Amiens. <https://institutgodin.com>

- Pour le Pays de Grasse :

- TETRIS (Transition Écologique Territoriale par la Recherche et l'Innovation Sociale) est une SCIC qui cherche à questionner les modèles économiques de la transition écologique en travaillant en lien étroit avec l'Institut Godin et le GREDEG. <https://tetrisrecherche.wordpress.com/>

- Le Groupe de recherche en droit, économie et gestion (GREDEG - CNRS) est membre de l'Université Côte d'Azur. <http://unice.fr/laboratoires/gredeq>



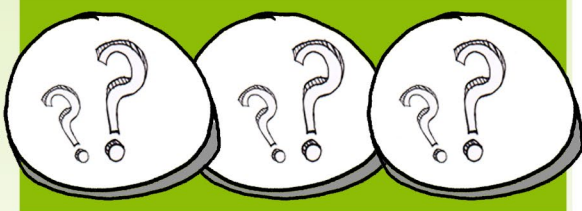


CIT'IN

QU'EST CE QUE C'EST ? (SUITE)

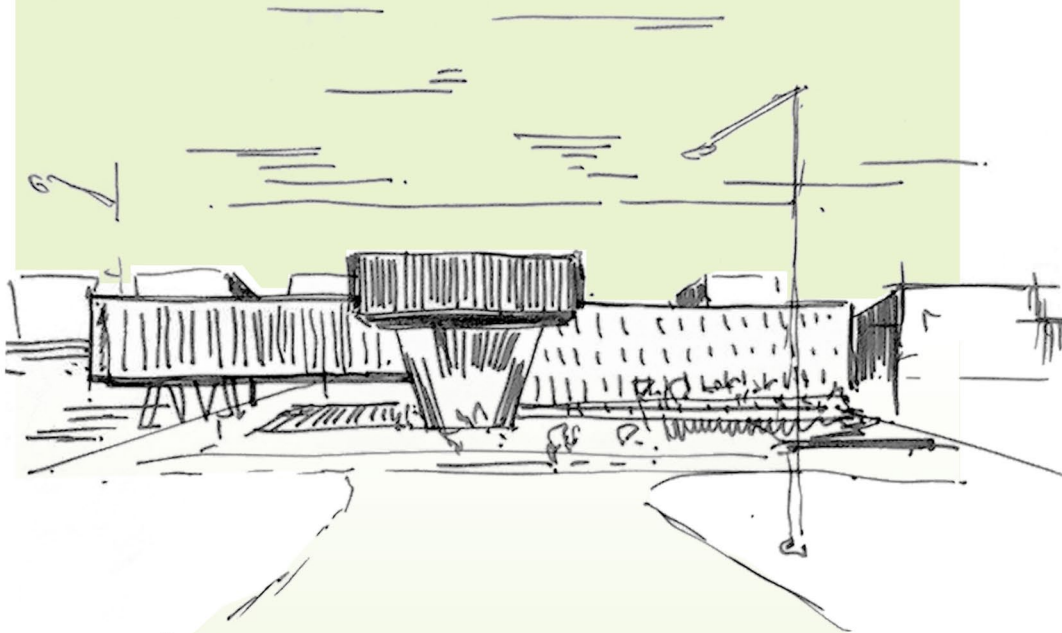
Le questionnement de départ est le suivant :

Quels modes de travail, quelles formes d'entreprendre et de coopérations et plus largement quels sont les modes d'organisation de la production pour la transition écologique et solidaire ? C'est une question trop souvent oubliée dans les initiatives sur les transitions citoyennes et écologiques.



Les trois universités éphémères (qui peuvent être suivie indépendamment les unes des autres) constituent un processus de co-construction des savoirs sur 2 ans.

LA PREMIÈRE a été organisée par le LADYSS et Manucoop à La Maison des Sciences de l'Homme de Paris Nord en novembre 2018. Nous avons questionné « Les modèles économiques du travail autonome » en partant des expériences au sein de Coopératives d'Activités et d'Emploi. Retrouvez les contenus sur le wiki dédié : <http://manufacture.coop/wiki-uetravailautonome/?PagePrincipale>



LA DEUXIÈME organisée par TETRIS et le GREDEG à Grasse, en avril 2019 est partie de l'expérience de TETRIS et des autres sociétés coopératives d'intérêt collectif présentes pour questionner les coopérations territoriales pour la transition écologique facilitées par les SCIC. Retrouvez les contenus sur le wiki dédié : <http://manufacture.coop/wiki-uescic/?PagePrincipale>

LA TROISIÈME université éphémère est organisée par Emergence Beauvaisis et l'Institut Godin à Beauvais les 5 et 6 novembre 2019 et porte sur « Les coopérations territoriales à l'épreuve de la transition écologique et solidaire ».

INFOS PRATIQUES

BEAUVAIS

Place de la préfecture

Au croisement de l'avenue
Jan Mermoz et de la rue de
la préfecture

Atelier Canopé 60 :
22 avenue Victor Hugo

CIT'IN

17 min à pied



Parkings gratuits



Cantine mardi midi :
Maison Départementale de la
Solidarité Boislisle
69 Avenue Victor Hugo



Curiosités :
Cathédrale de Beauvais
Le quadrilatère (expo photo)
Place Jeanne Hachette



Gare SNCF
1h15 depuis Paris-Nord

